



Le Conseil Municipal valide ces deux devis.

Monsieur le Maire explique que les chaises de l'ancienne salle du Conseil sont vétustes et sont difficilement nettoyables et qu'il serait préférable d'investir dans de nouvelles chaises Il présente donc un devis de l'entreprise LUSINI France pour un montant de 2 857,80 €HT (3 549,24 €TTC).  
Le conseil valide ce devis.

Monsieur le Maire confirme la fête du village prévue le 11 juillet 2025, une soirée dansante après le feu d'artifice et informe que la mairie fait appel à un animateur. Celui-ci en plus d'animer la soirée dansante présentera tout au long de la soirée toutes les animations.

Le maire présente donc un devis de EURL SG-ANIM FORM pour un montant de 897,60 €HT (1077,12 €TTC).

Le Conseil Municipal valide ce devis

Monsieur le Maire expose que le lave-vaisselle de la salle Château Vieux est encore en panne et qu'il s'agit de la 3ème réparation et qui finit par coûter cher. Il est donc envisagé de le remplacer. Monsieur le Maire présente deux devis de l'entreprise CHASSERIAUD.

Le Conseil municipal trouve ces deux devis trop élevés et souhaite que d'autres devis soit demandés auprès d'autres fournisseurs.

### **Compte-rendu**

**Le Maire, Pascal GILLARD**, rappelle qu'il a été interpellé par les commerçants du marché qui souhaitent être déplacés vers la superette. Mr BOISSINOT, le père du boucher présent sur marché se positionne en tant que porte-parole et précise que tous les commerçants sont d'accords pour changer de lieu. Le Conseil municipal ne souhaite pas abonder dans ce sens. Une réponse sera faite aux commerçants

Il expose qu'il y a des consommations d'eau importantes dans certaines salles utilisées par les associations et également aux écoles.

Il annonce qu'un compromis, pour la vente d'une parcelle au lotissement communal, vient d'être signé, et que les plantations autour de ce lotissement ont été réalisées.

Il expose qu'il a été interpellé par un administré qui se plaint des eaux de ruissellement, provenant des vignes situées en amont de son terrain. Monsieur le Maire propose de faire venir Mme GARDELLE, spécialiste de Saintes Grande rive, l'Agglo pour étudier cette problématique.

Monsieur le Maire précise que les habitants âgés de 75 ans et plus, ont été destinataires d'un courrier pour la sortie sénior 2025.

**La Première adjointe, Isabelle COSSON**, présente l'affiche de la peintre Sarah LUTAUD pour son exposition du mois de mai, lors de laquelle les associations tiendront une buvette.

Elle fait également un point sur le service des déchets et précise que la mise en place de la mensualisation permet un meilleur recouvrement des créances. Des travaux sont prévus pour la création d'une nouvelle déchetterie et d'une recyclerie. Une demande de notre commune a été formulée pour la collecte des bio-déchets.

**Le quatrième Adjoint, Mickaël LIGNÉ**, annonce que le conseil d'école est prévu le 18 mars prochain et qu'il y assistera.

### **Questions diverses**

Mme CHASSELOUP demande où en sont les travaux de l'école suite au sinistre. Monsieur le Maire informe que l'entreprise de nettoyage et de décontamination a commencé le lundi 10 mars. Tous les devis de réfection ont été transmis à l'expert

Séance levée à 20 heures 45

La Secrétaire de Séance



Sandrine CHASSELOUP

Le Président de Séance



Pascal GILLARD